

Rencontre avec l'association

Proposée par
l'Association
Trait d'union



Jeudi 7 mars
2024

Maison des
Associations

Enjeux et collaborations entre
les différent·es acteur·trices du parrainage
et les services et institutions partenaires

Sommaire

1. État des lieux
 - Contexte de la prise en charge
 - MNA et JANA
 - Association ParMi
2. Plusieurs entre-deux
 - Société civile et État
 - Enfance et migration
 - Bénévoles et institutions
3. Discussion

MNA = mineur·es
non-accompagné·es

JANA = jeunes adultes
non-accompagné·es

1. État des lieux – Contexte légal et réglementaire

- 1999 **Loi sur l'asile (LAsi)**, qui concerne les personnes réfugiées ou admises provisoirement en Suisse
Prévoit également progressivement des **mesures d'intégration spécifiques** pour ces personnes
- 2008 **Loi fédérale sur les étrangers (LEtr)**
L'intégration des migrant·es : Confédération, cantons, communes, partenaires sociaux, organisations
- 2012 **Loi cantonale sur l'intégration** des migrantes et des migrants et la prévention du racisme (**LInt**)
LEtr, LAsi et LInt = cadres législatifs dans lesquels s'inscrit la **politique d'intégration des migrant·es** développée par le **Canton de Fribourg**
Pilotage par deux directions étatiques :
 - Direction de la sécurité, de la justice et du sport (**DSJS**) → Bureau de l'intégration des migrant·es et de la prévention du racisme (**IMR**)
 - Direction de la santé et des affaires sociales (**DSAS**) → Service de l'action sociale (**SASoc**), qui est chargé de la coordination de l'asile
- 2014 **Programmes d'intégration cantonaux (PIC)**
Travail de proximité via : monde associatif, communautés migrantes, milieux économiques, services étatiques, communes, Confédération
- 2015-16 Arrivée d'un **nombre important de MNA**
- 2016 **Changement de pratique du SEM** = Secrétariat d'État aux migrations
Attribution aux cantons proportionnelle selon la clé de répartition en vigueur
CDAS (Conférence des directeur·ices cantonaux des affaires sociales) élabore des **recommandations** adoptées en mai 2016
- 2017 La DSAS convoque des **États généraux pour MNA** afin de proposer une **prise en charge plus soutenue**
Fribourg : 36 représentant·es des milieux **scolaires, sociaux, sanitaire, judiciaires** ainsi que des milieux de la **police** et du domaine de l'**asile**
→ Clarification des **besoins** des différents partenaires
- 2018 Développement et mise en œuvre du **programme "Envole moi"**
Programme d'encadrement et d'intégration pour MNA et JANA du domaine de l'asile et des réfugié·es
Conçu pour prendre en charge 125 MNA et JANA et les conduire vers l'autonomie et l'intégration

1. État des lieux – Programme Envole-moi

Foyer des Remparts jusqu'à l'automne 2018

Démarrage du programme Envole-Moi sur deux sites

- Rosière à Grolley, puis Ste-Elisabeth à Pérolles
→ 125 places
- Périodiquement aux Passereaux à Broc (en lien avec le Covid notamment)

Dispositif actuel Envole-Moi

- Foyer Ste-Elisabeth 85 MNA et JANA suivis
- Foyer Beauregard 50 MNA et JANA suivis
- Logement St-Sacrement 34 JANA suivis
- St-Léonard (Caserne Poya) >150 MNA, JANA suivis et non suivis
- Foyer du Bourg / hors Envole-Moi
- Institution publique / hors Envole-Moi

Effectif actuel dans le programme Envole-Moi

112 MNA et 146 JANA = 258 personnes

Depuis fin 2023, les MNA et JANA nouvellement arrivés sont hébergés à St-Léonard
Dès la même période, les JANA ne sont plus intégrés dans le programme Envole-Moi

1. État des lieux – Nombre de MNA dans le canton

2009–2013 : 10–20 par an / 2014 : 30 / 2015 : 95 / 2016 : 46 / 2017 : 27

2018 : 15 / 2019 : 16 / 2020 : 20 / 2021 : 37 / 2022 : 100 / 2023 : 120

Fribourg : 3,7% des demandes CH

En 2023, 460 enfants ou jeunes dont :

- 120 RMNA
- Env. 170 ex-RMNA (x1.4 à Genève)
- JANA arrivé·es majeur·es

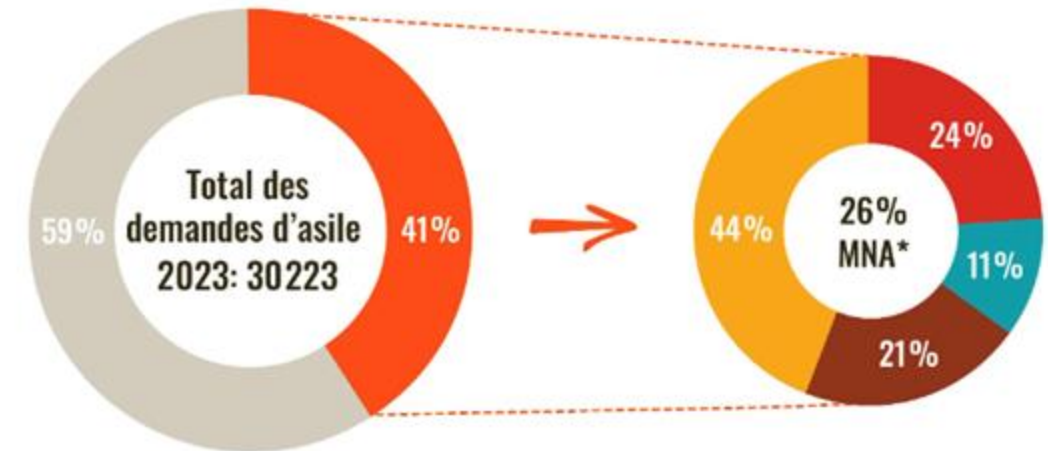
700 personnes entre 16–25 ans

1100 RMNA dans les CFA en novembre 2023

>10% des demandes sont le fait de RMNA

Statistiques des demandes d'asile en suisse 2023 concernant les enfants et jeunes mineurs

Période: 1^{er} janvier au 31 décembre 2023



41% des demandeurs d'asile sont des enfants ou des jeunes (12466, 31% filles)

59% des demandeurs d'asile sont des adultes (17757, 28% femmes)

24% des enfants sont des nouveau-nés (2983)

11% des enfants ont entre 0 – 5 ans (1392)

21% des enfants ont entre 6 – 13 ans (2658)

44% des enfants ont entre 14 – 17 ans (5433)

*MNA: mineurs non-accompagnés (3271, 4% filles)

En outre, 23012 demandes de protection (dont 36% de mineurs (8366))

Source: Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

1. État des lieux – Tension entre le cadre légal et les besoins des MNA et JANA

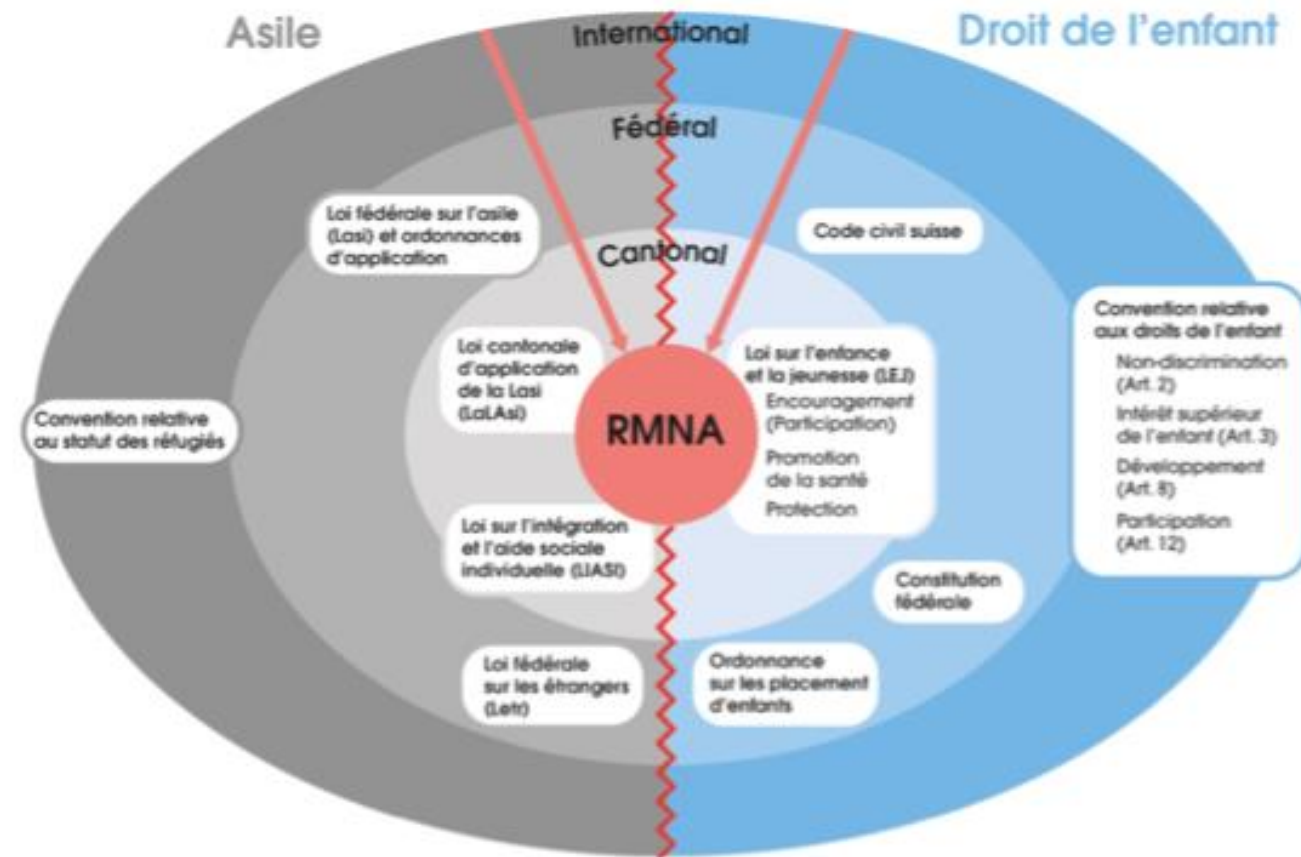
Ressources limitées
Forfaits fédéraux

Délégation opérationnelle
aux cantons

Pression numérique
Optimisation des ressources

Respect des dispositions
légales relatives à l'asile

Adaptation relative aux besoins
des enfants et des jeunes
migrant·es



1. État des lieux – Harmonisation du cadre légal pour l'intégration et la participation des MNA et JANA

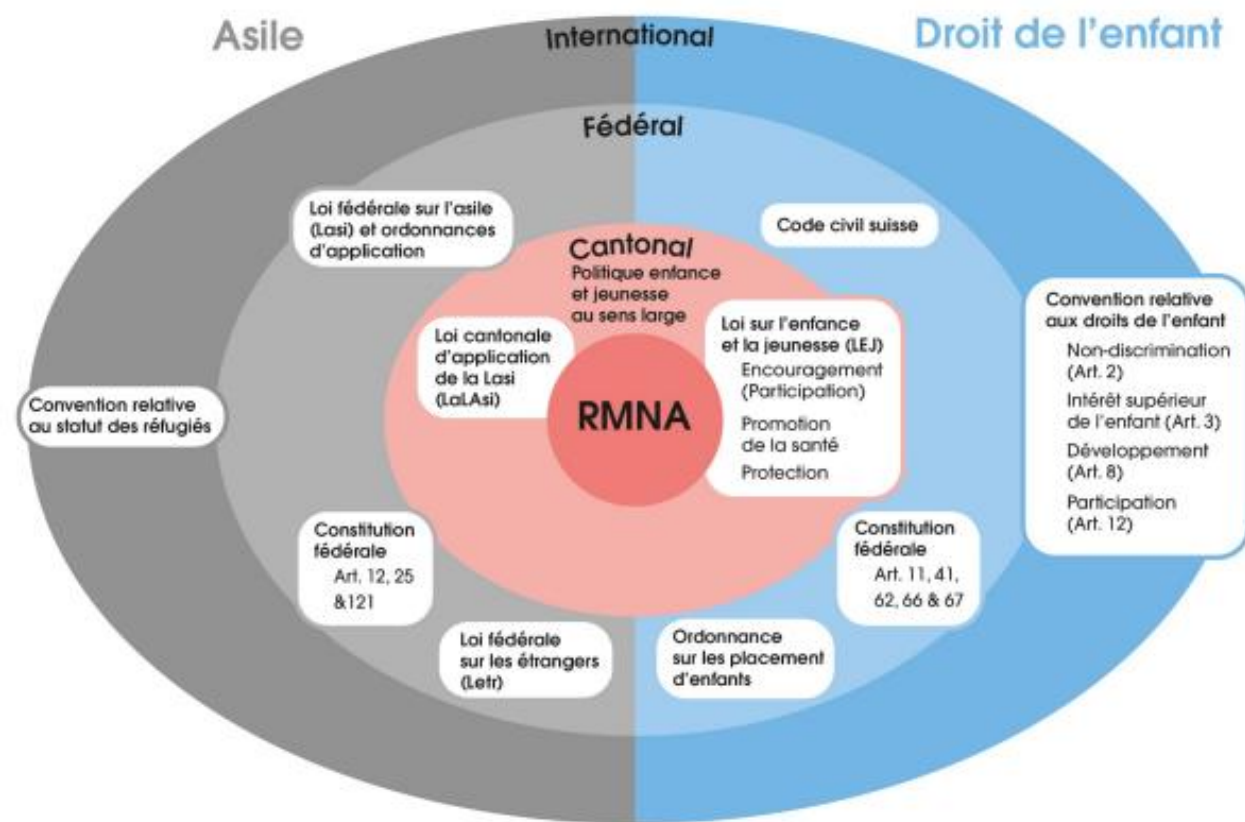
Ressources limitées
Forfaits fédéraux

Délégation opérationnelle
aux cantons

Pression numérique
Adaptation des ressources
Financements complémentaires

Respect des dispositions
légales relatives à l'asile

**Primauté des besoins
des enfants et des jeunes migrant·es
dans le cadre de la politique enfance
et jeunesse au sens large**



1. État des lieux – MNA et JANA

Ces jeunes sont titulaires des permis suivants :

- Permis N : demande d'asile en cours
- Permis F : admission provisoire, demande d'asile rejetée
- Permis B : réfugié·es reconnu·es
- Permis S : statut de protection, sans procédure d'asile

1. État des lieux – Caractéristiques

• Facteurs de risque

- Troubles psychologiques
- Vulnérabilité spécifique (SPT)
- Isolement et rupture
- Perte des repères
- Scolarisation préalable faible
- Pression familiale
- Pression administrative (statut)

• Spécificités

- Autonomie / Indépendance
- Projection
- Rejet
- Méfiance

1. État des lieux – Besoins...

Besoins¹ :

- **Scolarité** : soutien pour l'adaptation à la scolarisation. Reconnaissance des connaissances scolaires préalables.
- **Soutien social, éducatif et liens affectifs**: sécurité affective et présence d'adultes référents.
- **Logement** sécurisant permettant un bon sommeil, et des repas convenables, préparés ensemble. Permettant à la fois les échanges et le partage, mais aussi l'intimité et la sécurité.
- **Majorité** : poursuite de l'accompagnement affectif et administratif

¹Besoins exprimés par des jeunes MNA et JANA dans une étude de la HETS Genève

1. État des lieux – ...et réalité

- Dotation au niveau du personnel éducatif
 - Equipes surchargées
 - Les jeunes plus fragiles ou isolés peinent à trouver leur place
- Grands foyers
 - Chambres communes et proximité
 - Bruit et tensions culturelles
- Scolarisation:
 - Besoin de soutien renforcé pour de nombreux jeunes
 - Longue attente selon les vagues d'arrivée
 - Scolarité (pré)professionnelle ordinaire pas toujours facile d'accès (ex. basic check)

1. État des lieux – Restrictions et risques

- Jeunes en difficulté / Rupture
 - Risque de décrochage et mauvais rythme
 - Besoin d'accompagnement accru lors de comportements à risque
- Accompagnement à l'âge adulte
 - Recommandations de la CDAS
 - Poursuite de l'accompagnement après la majorité
 - Actuellement, les jeunes arrivant après leurs 18 ans n'intègrent pas le programme Envole Moi

1. État des lieux – Association ParMi

- Initiative citoyenne, association fondée en 2017
- Parrainages – Soutien aux familles – Activités
- Demande en augmentation :
 - 33 nouveaux parrainages en 2022, 62 2023
 - Environ 40 jeunes en attente
- Recherche de bénévoles constante
- Travail avec le réseau fribourgeois
- 1 EPT pour 2 employées depuis novembre 2023
- [Vidéo de témoignage](#)



2. Entre-deux – Société civile et État

Mandat de prestation « Intégration » avec le SASoc

Objectifs visés :

- Favoriser l'intégration et la connaissance mutuelle par le biais d'activités
- Soutenir les mineur·es dans leurs projets de vie et fournir un appui relationnel et moral
- Mettre en place des activités en complémentarité avec les professionnels des institutions mandatées
- Proposer par le biais de parrainages un accompagnement au quotidien dans des démarches qui profitent généralement du soutien de la famille ou des proches

Depuis 2020 : 6'500.-

Dès 2022 : 20'000.- (doublement courant 2023)

Dès 2024 : 80'000.- dans le cadre du PIC 3

2. Entre-deux – Enfance et migration

- Au niveau fédéral, les jeunes sont **considérés comme migrants** avant d'être considérés comme des mineurs
- **Intégration limitée** dans la société : comment le jeune peut-il trouver sa place avec peu de moyens, ou des moyens limités (aide sociale, difficultés d'insertion...) ?
- **Scolarité** : comment le jeune peut-il, en peu de temps, s'inscrire dans une formation et éviter d'entrer dans le monde du travail directement ?
- Comment combler **ses besoins relationnels et d'attachement**, nécessaires au bon développement de l'enfant et du jeune adulte ?

Besoin d'information – d'activité – relationnel : **activités de groupe de ParMi**

2. Entre-deux – Bénévoles et institutions

- Explications et sensibilisation
- Valoriser le soutien tout en travaillant avec le réseau
- Questions récurrentes :
 - Argent
 - Stages
 - Logement
- Journées de formation avec Caritas, ORS et le SEJ
- Soirée d'information avec l'EPAI et le service d'intégration d'ORS

3. Discussions et questions

Merci pour votre attention !

Merci à Trait d'Union de nous avoir
invité·es pour cette action !